



**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

6 V.

Amplificateur Blaux à cuitier

Syst. antibléicissement

Feux rouges 2, combinés à gauche et à droite

Feux stop 2, combinés à gauche et à droite

Editeurs du No de contr. 1, contre arr. pare-chocs

AV=Combinés av. feux de position (bl)

Emplacement

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

AV=Combinés av. feux de position

Phares: Marque **MILLOG-BOTTIN**  
 Feux de position 2, combinés av. clignoteurs  
 Feux stop 2, combinés à gauche et à droite  
 Indicateurs de direction: Syst. 4, clignot. av. **Tempo**  
 Avertisseur 1 av. électr. double (2 tons)

**DIMENSIONS**

Vols { avant 1.470 mm  
 arrière 1.420 mm

Largeur hors-tout AV 1.900 AR 1.880 mm

Empatement 2.1950 mm

Longueur hors-tout 5.030 mm

Hauteur (non chargé) 1.620 mm

Garde au sol 195 mm

Pente à l'avant, arrière 1.180 mm

Crochet de remorque (haut, dép. sci) 1.180 mm

Crochet de remorque (bas, dép. sci) 1.180 mm

Crochet de remorque (poire à faux) 1.180 mm

Diamètre de braguage ext. gauche 12,05 m.

Diamètre de braguage ext. droite 12,65 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur intérieure

Hauteur du pont de charge

Hauteur (hauteurs)

**OBSERVATIONS**

1) **FORDOMATIC**: Verrouillage mécanique s/post. "PR"  
 Le veh. ne peut être déplacé ni vers l'avant, ni vers l'arrière.  
 La cale n'est pas exigée.

Mesure du bruit: A 7 m. latéralement

Au ralenti = 60 Phons

Au régime maximum d'utilisation = 80 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (AL. RE)

2) Garniture de capot: Arrondir les pointes.

Les et date de l'expertise-type

ZURICH, le 6. 7. 1954.

La commission d'expertise-types